



Vous êtes une nouvelle équipe de football et souhaitez vous inscrire au Championnat FSGT

1^{ère} Etape : Se constituer en association sportive loi 1901.

Démarche à effectuer auprès de la préfecture des Hauts-de-Seine. Possibilité de faire la création en ligne sur le site : [ici](#)

Accompagnement possible pour effectuer cette démarche en nous contactant aux coordonnées indiquées ci-dessous.

2^{ème} étape : Inscrire son équipe

Remplir les dossiers d'affiliation à la FSGT et d'engagement à l'activité choisie. Formulaires à retirer au Comité et à retourner accompagnés du règlement.

3^{ème} étape : L'entretien

Entretien obligatoire pour toute nouvelle équipe pour faire connaissance et échanger sur les spécificités du football FSGT.

4^{ème} étape : Licencier ses adhérents

Chaque joueur, dirigeant, arbitre, délégué, etc. participant aux compétitions doit être titulaire de la licence omnisports FSGT.

Pour cela un certificat médical datant de moins d'un an attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive de l'activité concernée est obligatoire pour la délivrance d'une première licence sportive.

Autorisation

Un adhérent a la possibilité de pratiquer toutes les activités organisées par la FSGT avec sa licence. Dans le cas où une activité n'est pas organisée dans son club, il a la possibilité d'aller la pratiquer dans un autre club FSGT en se procurant un carton « autorisation » auprès de son Comité.

Mutation

Un joueur peut changer de club une fois dans la saison. La démarche est gratuite et doit être effectuée auprès de son Comité.

FSGT 92
161 rue des Renouillers
92700 Colombes

Tel : 01.47.21.52.14
@ : fsgt@fsgt92.org



FORMULAIRE DE DEMANDE D’AFFILIATION

A ADRESSER DIRECTEMENT A VOTRE COMITÉ DÉPARTEMENTAL FSGT

SAISON 2020-2021

CATÉGORIE 1

TARIF : 71,32 €

TYPE D’AFFILIATION : **SAISON SPORTIVE** (Du 01/09/2020 au 31/08/2021)

INFORMATIONS SUR L’ASSOCIATION

TITRE EXACT DE L’ASSOCIATION OU DU GROUPEMENT SPORTIF (en toutes lettres et en majuscules) :

SIGLE :

N° DECLARATION EN PREFECTURE :

DATE DE PARUTION AU JOURNAL OFFICIEL :

N° D’AGREMENT SPORT :

N° D’AGREMENT JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

SITE INTERNET :

NATURE DE L’ASSOCIATION : TYPE DE L’ASSOCIATION :

ACTIVITES PRATIQUEES EN FSGT (Veuillez préciser au moins une activité)

*Si vous voulez inscrire plus de 2 activités, utilisez le formulaire supplémentaire « activités pratiquées » joint.
Et, si besoin, demandez d’autres formulaires à votre comité départemental FSGT.*

ACTIVITE 1 :

Responsable de l’activité (Cette personne est obligatoirement licenciée à la FSGT)

Lors des demandes de licences, celles des responsables d’activités seront à faire en premier

N° DE LICENCE : (à renseigner en cas de renouvellement de licence)

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

ACTIVITE 2 :

Responsable de l'activité (Cette personne est obligatoirement licenciée à la FSGT)

Lors des demandes de licences, celles des responsables d'activités seront à faire en premier

N° DE LICENCE : (à renseigner en cas de renouvellement de licence)

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

**INFORMATIONS SUR LE-LA CORRESPONDANT-E DE L'ASSOCIATION AUPRÈS DE LA FSGT
(Cette personne est obligatoirement licenciée à la FSGT)**

N° DE LICENCE : (à renseigner en cas de renouvellement de licence)

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE DOMICILE : TÉLÉPHONE PROF. :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

ASSURANCE : **Voir document relatif au contrat**

ACTIVITÉS SPORTIVES PRATIQUÉES :

INFORMATIONS SUR LE-LA PRÉSIDENT-E DE L'ASSOCIATION

Si le-la Président-e de l'association est la même personne que le-la Correspondant-e ne pas remplir et cocher la case

Attention : Le-La Président-e et le-la Trésorier-e de l'association doivent être deux personnes différentes

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE DOMICILE : TÉLÉPHONE PROF. :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

INFORMATIONS SUR LE-LA TRESORIER-E DE L'ASSOCIATION

Si le-la Trésorier-e de l'association est la même personne que le-la Correspondant-e ne pas remplir et cocher la case

Attention : Le-La Président-e et le-la Trésorier-e de l'association doivent être deux personnes différentes

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE DOMICILE : TÉLÉPHONE PROF. :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :



ABONNEMENT ASSOCIATIF A LA REVUE SPA

Veillez sélectionner votre choix :

Adresse e-mail pour recevoir l'abonnement numérique :

Pour l'envoi papier, veuillez sélectionner votre choix :

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Pour des abonnements supplémentaires à un tarif « spécial clubs » (20 € puis 18 €), connectez-vous à votre espace dédié et aller sur intranet.fsgt.org ou prenez contact avec votre comité départemental FSGT

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies dans ce formulaire sont nécessaires à l'affiliation de votre association.
Ces informations font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées strictement au secrétariat de la FSGT.
Sauf en cas de dispositions ou d'obligations légales, la FSGT ne transmet ou ne vend des fichiers contenant les données nominatives de ses clubs affiliés et adhérents.

En application de la législation française et européenne, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, votre association et les personnes directement concernées par ce formulaire d'affiliation, bénéficient d'un droit d'accès et de modification aux informations les concernant.

Pour exercer ce droit et obtenir communication des données, adressez-vous à :

FSGT : Délégué-e à la protection des données (DPO)

14-16 rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex - Courriel : contact.dpo@fsgt.org - Tél. : 01 49 42 23 19 - Fax. : 01 49 42 23 60

Par ailleurs et afin de mettre en place un annuaire « Clubs près de chez vous » plus pratique sur le site fsgt.org, de nouvelles informations nécessaires vous seront demandées (via la base de licences) la prochaine saison. Ces informations (contact et lieu de pratique) seront modifiables par vos soins afin de respecter votre vie privée.

LISTE DES 3 PREMIÈRES PERSONNES À LICENCIER À LA FSGT
(CONDITION OBLIGATOIRE POUR VALIDER L’AFFILIATION)

1. N° DE LICENCE : **(à renseigner en cas de renouvellement de licence)**

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE DOMICILE : TÉLÉPHONE PROF. :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

ASSURANCE : **Voir document relatif au contrat**

ACTIVITÉS SPORTIVES PRATIQUÉES :

2. N° DE LICENCE : **(à renseigner en cas de renouvellement de licence)**

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE DOMICILE : TÉLÉPHONE PROF. :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

ASSURANCE : **Voir document relatif au contrat**

ACTIVITÉS SPORTIVES PRATIQUÉES :

3. N° DE LICENCE : **(à renseigner en cas de renouvellement de licence)**

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE DOMICILE : TÉLÉPHONE PROF. :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

ASSURANCE : **Voir document relatif au contrat**

ACTIVITÉS SPORTIVES PRATIQUÉES :

Fait à

Le

**Cachet et signature précédée
de la mention manuscrite « lu et approuvé »**

A L'ATTENTION DES RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS ET CLUBS

1. La présente demande d'affiliation implique de la part de l'association, l'**adhésion pleine et entière aux statuts et règlements de la fsgt** (documents téléchargeables sur le Site Internet de la FSGT), dont, l'**obligation pour l'association de la prise d'au moins trois licences** (Article 16, alinéa 1.3 du Règlement intérieur FSGT).

2. **CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE SPORTIVE :**

Pour la saison 2020 / 2021 et l'année 2021, toute personne sollicitant la délivrance d'une 1ère licence FSGT pour la pratique d'une ou plusieurs activités - compétitives ou non compétitives - devra présenter un certificat médical attestant de l'absence de contre indication à la pratique sportive.

Pour le renouvellement de sa licence, un « questionnaire de santé » devra être rempli et une attestation devra être renseignée et signée par le-la pratiquant-e.

Le certificat médical et/ou l'attestation sont à conserver par l'association (ou du moins une photocopie certifiée conforme). Celui-Celle-ci vous sera demandé en cas d'accident et / ou de litige.

3. **OBLIGATION D'INFORMATION EN MATIÈRE D'ASSURANCES** : Conformément aux dispositions du Code du sport et à l'article 18 du Règlement intérieur FSGT :

- Les dirigeant-e-s des associations ou des groupements sportifs sont tenus d'informer expressément chaque adhérent-e de son intérêt à souscrire un contrat d'assurance individuelle accident, couvrant les dommages corporels auxquels il-elle peut être exposé-e du fait de sa pratique sportive.

En la matière, et conformément aux dispositions du Code du sport, la **FSGT propose un contrat d'assurance, souscrit auprès de la Mutuelle des Sportifs (MDS).**

L'adhérent-e a la possibilité de refuser la souscription du contrat proposé par la FSGT.

- Les dirigeant-e-s des associations ou des groupements sportifs doivent faire signer la « Fiche signalétique adhérent-e » par chaque licencié-e (ou par le-la représentant-e légal-e pour les mineurs).

La « Fiche signalétique adhérent-e » correspond à la partie supérieure du formulaire licence FSGT.

Cette fiche atteste que le-la licencié-e a bien pris connaissance du formulaire MDS / FSGT, remis par l'association, et relatif aux dispositions et garanties proposées avec l'assurance de base Individuelle Accident et l'assurance complémentaire Sportmut FSGT et atteste du choix expressément formulé par le-la licencié-e en la matière.

Après sa signature par le-la licencié-e, la « Fiche signalétique adhérent-e » est à conserver par l'association.

- ATTESTATION -

(À REMPLIR ET À SIGNER OBLIGATOIREMENT PAR LE-LA PRÉSIDENT-E OU LE-LA REPRÉSENTANT-E LÉGAL-E DE L'ASSOCIATION)

Je soussigné-e (Nom et Prénom),

Président-e de l'association ou son-sa représentant-e légal-e, reconnais être expressément informé par la FSGT des dispositions légales en vigueur, et notamment les « informations très importantes aux responsables des associations » ci-dessus.

Par la présente, j'atteste sur l'honneur que chaque membre de l'association pour lequel sera délivrée une licence FSGT (1^{ère} licence ou renouvellement) pour la saison sportive 2020-2021 ou pour l'année civile 2021 :

1. **Sera en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive compétitive ou non compétitive ou, en cas de renouvellement de licence, de l'attestation renseignée et signée par l'adhérent-e.**

2. **À chaque adhérent-e** (ou le-la représentant-e légal-e pour les mineurs), **souhaitant ou pas souscrire à l'assurance individuelle accident proposée, sera remis le dépliant d'information de la Mutuelle des Sportifs (MDS).**

Ce dépliant informe des garanties relatives à l'assurance de base Individuelle Accident et à l'assurance complémentaire Sportmut FSGT (conformément à l'article 18 du Règlement intérieur de la FSGT).

3. **De même, chaque adhérent** (ou le-la représentant-e légal-e pour les mineurs), **signera la « Fiche signalétique adhérent-e » de la partie supérieure du formulaire licence FSGT qui précise le choix de l'adhérent-e de souscrire ou pas à l'assurance de base Individuelle Accident et à l'assurance complémentaire Sportmut FSGT.**

Cette fiche sera conservée par l'association.

Fait à

le

Signature du-de la Président-e ou du-de la représentant-e légal-e de l'association

(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Cachet de l'association



TARIFS COTISATIONS 2020-2021

ADHESIONS OMNISPORTS ANNUELLES	Cotisations	Assurance "Individuelle Accident" (facultative)	Total avec Assurance
Licence ADULTE : 18 ans et + <i>Adulte né en 2002 et avant</i>	33,00 €	3,00 €	36,00 €
Licence JEUNE : 13 à 17 ans <i>Jeune né entre 2003 et 2007</i>	26,70 €		29,70 €
Licence ENFANT : 0 à 12 ans <i>Enfant né en 2008 et après</i>	17,10 €		20,10 €

CARTES ACCUEIL ET DECOUVERTE (assurance comprise)	
Carte 4 mois enfant : 0 à 12 ans <i>(Né en 2008 et après)</i>	10,55 €
Carte 4 mois jeune : 13 à 17 ans <i>(Né entre 2003 et 2007)</i>	14,45 €
Carte 4 mois adulte : 18 ans et + <i>(Né en 2002 et avant)</i>	17,15 €
Carte Initiative Populaire (CIP) Carte valable de 1 à 3 jours consécutifs Elle ne peut être utilisée que 3 fois au cours d'une saison par un même pratiquant	2,85 €

Carte Soutien FSGT-non pratiquant (sans assurance) Pour les adhérents ne pratiquant pas d'activité sportive et qui souhaitent soutenir le projet associatif FSGT	10,85 €
--	----------------

AFFILIATIONS

L'affiliation est annuelle (saison sportive ou année civile) . Elle prend effet à la date de validation par le siège fédéral à condition d'être **accompagnée par la prise obligatoire de 3 licences minimum**. La catégorie d'affiliation est fixée dans la relation entre le Comité FSGT et l'Association

Catégories d'affiliations		Tarifs
Catégorie 1 Petite association, en création, peu structurée, 1ère année...	Avec son affiliation chaque association bénéficie : d'une Assurance Responsabilité Civile d'une Protection juridique et d'un abonnement associatif à la revue "Sport et Plein Air"	71,32 €
Catégorie 2 Association structurée, participant régulièrement aux activités proposées par la FSGT		136,17 €
Catégorie 3 Association omnisports locale ou d'entreprise		415,04 €
Catégorie 4 (saisonnière 6 mois) Association participant aux activités saisonnières proposées par la FSGT		45,25 €

FRAIS D'ENVOI

si vous souhaitez recevoir vos licences par courrier

Frais envoi licences (1)	1,60 €
Frais envoi licences (2-4)	2,40 €
Frais envoi licences (5-11)	4,00 €
Frais envoi licences (12-23)	5,45 €
Frais envoi licences (24-45)	6,90 €
Frais envoi licences (46 et +)	8,70 €

Nom du club : _____

CORRESPONDANTS DE L'ÉQUIPE

Nom et prénom du Correspondant n°1	Tél. (Dom.)	Tél. (Trav.)	Tél. (Port.)
	E-mail		
Adresse postale du correspondant n°1 qui recevra les informations (confidentielle)			
Nom et prénom du Correspondant n°2	Tél. (Dom.)	Tél. (Trav.)	Tél. (Port.)
	E-mail		

JEUX DE MAILLOTS (couleur dominante)

Couleur des maillots – 1° jeu	Couleur des maillots – 2° jeu

INFORMATION TERRAIN DE FOOTBALL

Mon équipe dispose d'un terrain

Nom du stade	
coordonnées	
tel	
Surface	Synthétique <input type="checkbox"/> Herbe <input type="checkbox"/> Stabilisé <input type="checkbox"/>
Jour	
horaire du coup d'envoi	
Nom du club qui partage le terrain en alternance le avec mon équipe. Préciser sa fédération =>	

Mon équipe ne dispose pas de terrain

Avez-vous fait une demande ? oui non - Auprès de qui ?

FOOTBALL AUTOARBITRÉ À 7

CHOIX DU MOMENT DE PRATIQUE POUR LE CHAMPIONNAT

CHAMPIONNAT	MOMENT	OBSERVATIONS
Séniors (17 ans et plus)	<input type="checkbox"/> Du lundi au vendredi	En semaine il faut être en mesure de jouer à partir de 19h00
	<input type="checkbox"/> Samedi matin	Le samedi les matches se jouent entre : 9h00 et 11h00

CHOIX DES OPTIONS

FORFAIT COUPES Île de France & des Hauts-de-Seine (Brassage sur 3 tours)	Organisation et règle de qualification : À l'issue des 3 tours de brassage, les 64 premières équipes du classement général jouent la Coupe IDF. Les suivantes jouent la Coupe Départementale. <input type="checkbox"/> Je choisis le Brassage sur 3 tours et d'être reversé en fonction de mon classement dans la Coupe Régionale ou du 92
Coupe Départementale (élimination direct)	<input type="checkbox"/> Je choisis l'engagement direct en Départementale (match à élimination directe)
CHALLENGE DE PRINTEMPS	<input type="checkbox"/> Tournoi par poule qui se joue avant le championnat de fin septembre à fin décembre

GRILLE TARIFAIRE

Championnat football autoarbitré à 7	185 €	
Équipe supplémentaire	160 €	
Participation frais de location terrain	140 €	
Forfait Coupes (brassage)	35 €	
Coupe Départementale uniquement	25 €	
Challenge de Printemps*	55 €	
TOT A L		

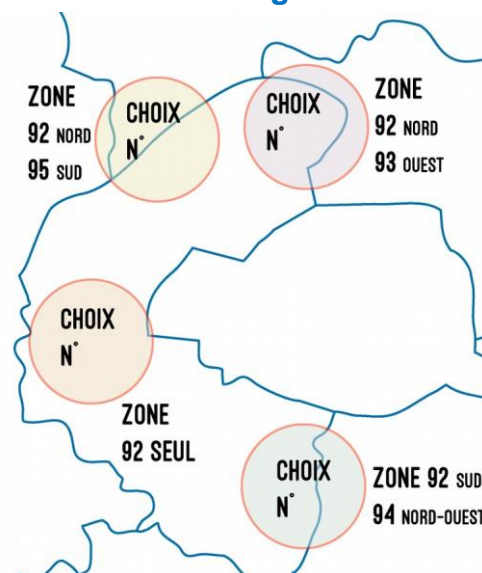
*Ne pas régler si déjà fait en 2019-2020

FORFAIT BRASSAGE IDF => Choix de la zone du tirage

« Je préfère jouer les 2 à 3 premières rencontres de brassage dans les zones suivantes » :

Indiquer par ordre de préférence dans les bulles, vos zones de jeu de prédilections.

De 1 à 4 choix possibles





CHARTRE DU FAIR-PLAY & DU FOOT AUTOARBITRÉ A 7

Commune aux comités franciliens & à leurs clubs adhérents



« Je veux bien être privé de ballon mais pas de plaisir... »

Je m'engage, avec mon Club, à suivre l'éthique sportive chère à la FSGT, faite de respect de l'autre et de convivialité.

Je m'engage à informer les adhérents de mon club, de toutes les initiatives prises par la FSGT en faveur d'un sport "propre" et à contribuer avec elle à leurs réalisations.

Je m'engage à mettre en œuvre toutes les conditions pour favoriser le bon déroulement des épreuves sportives, à savoir :

- Contact de l'équipe rencontrée avant le match
- Respect des horaires, des installations sportives et des personnes qui y travaillent
- Respect des règlements et de leurs obligations administratives
- Respect de l'équipe rencontrée
- Respect des commissions sportives, de la commission de discipline, des dirigeants et de leurs partenaires

Je m'engage :

- A faire mienne les spécificités et les règles du football autoarbitré à 7, et à les transmettre à mon équipe
- A ne faire participer aux compétitions que des personnes ayant une licence FSGT validée pour la saison en cours.
- A établir une feuille de match et à procéder au contrôle des licences avant le coup d'envoi des rencontres.
- A respecter et faire respecter l'esprit de l'autoarbitrage en concédant les fautes volontaires ou involontaires et en appliquant les réparations qui s'imposent.
- A pratiquer un football à la fois compétitif et sympathique en adoptant un comportement fair-play en toutes circonstances

Je soussigné (Nom Prénom) : _____,

Président de l'association ou son représentant légal, déclare :

Avoir pris connaissance des différents documents relatifs à l'organisation des compétitions de football et des conditions d'adhésion à la FSGT.

Avoir pris connaissance de la Charte du Fair-Play et du foot autoarbitré à 7

Je m'engage à œuvrer pour les faire connaître et respecter par l'ensemble des adhérents de mon association.

Fait à _____, le ____ / ____ / 2020

Signature du Président ou du représentant
légal de l'association

Cachet de l'association

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1– Remplir le formulaire d'engagement et d'affiliation dans son intégralité.
- 2– Signer la Charte du Fair-Play et du football autoarbitré à 7
- 3– Joindre obligatoirement au dossier le règlement financier à l'ordre de la FSGT 92. Paiement échelonné possible en joignant 3 chèques.

DATE LIMITE DE RETOUR

30 Juin 2020

FSGT 92
161 rue des Renouillers
92700 COLOMBES
Tel 01 47 21 52 14
foot@fsgt92.org

Attention : Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée.

Formulez ici vos demandes particulières, remarques et observations :

Informations relatives à la loi "informatique et libertés"

Les données personnelles recueillies dans ce dossier sont nécessaires au traitement de votre engagement et au suivi de votre équipe. Elles sont susceptibles d'être communiquées aux autres clubs et sont disponibles en ligne sur le site www.footfsgtidf.org, à l'exception de l'adresse postale des correspondants.

Conformément à l'Art. 32 de la loi "Informatique et Libertés" vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles que nous pourrions être amenés à recueillir. Si vous souhaitez exercer ce droit contacter le responsable à l'adresse : postmaster@footfsgtidf.org



FOOT AUTOARBITRE A 7 DOSSIER de CANDIDATURE 2020/2021 POULES ELITES ET POULES PRES DE CHEZ SOI

La FSGT en Ile de France, avec ses comités, organise deux formes de poules expérimentales la saison prochaine, pour les équipes volontaires **le lundi soir** :

Championnat Elite Paris Ouest

Réservée aux équipes ayant terminé dans les poules les plus hautes de leur championnat (ou ayant accédé à la plus haute division à la fin de la saison).

Championnat PRES DE CHEZ SOI

3 poules géographiques ouvertes à toutes les équipes. 3 zones possibles : Parc des sports du Tremblay - Parc des Sports de Choisy - Paris Ouest la Défense.

Toutes les rencontres sont implantées dans la zone géographique demandée.

10 équipes par poule. Matches aller-retour : 18 rencontres dans la saison.

Championnat de septembre à juin. Moins de matchs possibles pendant les vacances.

Possibilité de participer aux coupes.

Attention

Remplir obligatoirement votre dossier d'engagements au foot à 7 L'officialisation des poules aura **lieu en septembre**, en fonction du nombre d'équipes engagées et de la viabilité des poules pour la nouvelle saison.

Nom de l'équipe :	
-------------------	--

FORMULE POULES ELITES

<input type="checkbox"/> *	Poule Elite Paris Ouest (Ile de Puteaux, Suresnes, Rueil, Colombes...) sous réserve d'obtention des terrains
----------------------------	---

FORMULE POULES PRES DE CHEZ SOI

<input type="checkbox"/> *	Poule Parc des sports du Tremblay (75-93-94) – RER E
<input type="checkbox"/> *	Poule Parc des Sports de Choisy (75-92-94) – RER D
<input type="checkbox"/> *	Poule Paris Ouest la Défense (75-92) – RER A (Ile de Puteaux, Suresnes, Rueil, Colombes...) sous réserve d'obtention des terrains

* Cochez la case correspondant à votre choix

Document à retourner avec le dossier d'engagement de foot à 7 complété